

Recueil des Actes Administratifs

Actes de l'Exécutif départemental

ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

SERVICE RESSOURCES MUTUALISEES SOLIDARITES 1285

Arrêté du 10 août 2020 portant actualisation de l'autorisation à la fédération Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de gérer un service d'aide à domicile aux personnes1285

Arrêté du 19 août 2020 portant cession de l'autorisation détenue par DOMICILE BONHEUR au profit de NEC PLUS ULTRA DOMICILE1295

Actes de l'Exécutif départemental

SERVICE RESSOURCES MUTUALISEES SOLIDARITES

ARRETE DU 10 AOUT 2020 PORTANT ACTUALISATION DE L'AUTORISATION A LA FEDERATION AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR) DE GERER UN SERVICE D'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

- Vu** le code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F.) notamment les articles L. 312-1, L. 313-1 et suivants, D312-6 et suivants ;
- Vu** l'arrêté du Président Conseil Général autorisant la fédération ADMR de la Meuse à gérer un service d'aide aux personnes en date du 19 décembre 2007
- Vu** les articles 47 et 48 de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- Vu** l'arrêté portant renouvellement d'agrément qualité des associations « ADMR de la Meuse » du Préfet de la Meuse en date du 16 septembre 2011
- Vu** la liste mise à jour des associations adhérentes de l'ADMR, transmise par la Fédération de l'ADMR le 22 février 2020,

CONSIDERANT : que les 24 associations adhérentes de la Fédération de l'ADMR disposaient d'un agrément de service d'aide à la personne à compter du 08 novembre 2011 et que dès lors elles sont réputées de par la loi AVS du 28 décembre 2015 détenir une autorisation de service d'aide et d'accompagnement à domicile délivrée par le Président du Conseil départemental à compter de la date de l'agrément pour une durée de 15 ans

CONSIDERANT : toutefois que la Fédération de l'ADMR a également été autorisée à créer un service d'aide et d'accompagnement à domicile à compter du 29 décembre 2007 pour les 24 associations locales adhérentes sur le département de la Meuse et pour laquelle une tarification uniquement est fixée

CONSIDERANT : que les associations adhérentes de la Fédération ADMR de la Meuse au 22 février 2020 sont au nombre de 22.

CONSIDERANT : dès lors qu'il y a lieu d'actualiser l'autorisation délivrée en 2007 pour identifier la Fédération de l'ADMR comme entité juridique et les associations locales adhérentes comme entité établissement

ARRETE

ARTICLE 1

La Fédération ADMR de la Meuse, domiciliée 50 rue de la Résidence du Parc à 55100, VERDUN est autorisée en tant qu'entité juridique (FINESS n° **550005649**), à créer des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour les 22 associations locales adhérentes, en tant entité « établissement », à compter du 27/12/2007 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 27/12/2022 en vue d'exercer les activités suivantes, conformément à l'article D312-6-2 du CASF :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à domicile, quand ces prestations sont réalisées dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du présent code, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endotrachéales
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives quand cette prestation est réalisée dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du présent code ;
- Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante) quand cet accompagnement est réalisé dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du même code. » ;

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile de la Fédération de l'ADMR sont autorisés à intervenir sur le département de la Meuse

ARTICLE 2

Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) sera modifié comme suit :

Personne morale gestionnaire Raison sociale	Fédération Aide à Domicile en Milieu Rural de Meuse
SIREN	337983316
FINESS Juridique	550005649
Statut juridique	Ass.L.1901 non R.U.P
Adresse géographique/postale	50 Rue de la Résidence du Parc 55100 VERDUN

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VAL DE MEUSE ET PLATEAU DE SOUILLY
Adresse géographique	1 route de Senoncourt 55320 ANCEMONT
SIRET	30200438700049
FINESS Etablissement	550007785
Date d'ouverture	01/07/1984
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR ANCERVILLE
Adresse géographique	7B rue Jean Bourgeois 55150 ANCERVILLE
SIRET	37976821100029
FINESS Etablissement	550003032
Date d'ouverture	01/01/1996

Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR REVDUC
Adresse géographique	5 rue Saint François 55000 BAR LE DUC
SIRET	30098718700030
FINESS Etablissement	550007777
Date d'ouverture	28/06/2012
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VALLONS BOISES
Adresse géographique	14 rue Raymond POINCARRE 55100 BRAS SUR MEUSE
SIRET	32088073500024
FINESS Etablissement	550004600
Date d'ouverture	01/01/1980
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR CLERMONT
Adresse géographique	22 rue Thiers 55120 CLERMONT EN ARGONNE
SIRET	31167624100038
FINESS Etablissement	550003040
Date d'ouverture	01/01/1977
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	

Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR CANTON DE COMMERCY
Adresse géographique	61T rue de Saint Mihiel 55200 COMMERCY
SIRET	31168717200040
FINESS Etablissement	550006571
Date d'ouverture	19/09/2011
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR MINIERES
Adresse géographique	2 place de la Mairie 55500 DAMMARIÉ SUR SAULX
SIRET	32088078400014
FINESS Etablissement	550003172
Date d'ouverture	01/01/1980
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR PAYS DE DAMVILLERS
Adresse géographique	15 grande rue 55150 DAMVILLERS
SIRET	30384581200047
FINESS Etablissement	550003750
Date d'ouverture	01/01/1975
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile

Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VALLEE DE L'ORNE
Adresse géographique	5 rue nouvelle 55400 ETAIN
SIRET	31775107100042
FINESS Etablissement	550003412
Date d'ouverture	01/01/1996
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR FRESNES EN WOEVRE
Adresse géographique	16 rue des Eparges 55160 FRESNES EN WOEVRE
SIRET	37976817900028
FINESS Etablissement	550003081
Date d'ouverture	01/01/1967
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR GONDRECOURT
Adresse géographique	3 place de la corvée 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU
SIRET	30704779500025
FINESS Etablissement	550003107
Date d'ouverture	01/01/1976
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire

Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR LACROISEE DES 16
Adresse géographique	39 rue Général De Gaulle 55300 LACROIX SUR MEUSE
SIRET	32491790500014
FINESS Etablissement	550003123
Date d'ouverture	01/01/1982
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR LIGNY EN BARROIS
Adresse géographique	5 rue de Strasbourg 55000 LIGNY EN BARROIS
SIRET	32088078400014
FINESS Etablissement	550003172
Date d'ouverture	01/01/1980
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR MONTMEDY
Adresse géographique	1 rue du Luxembourg 55600 MONTMEDY
SIRET	31110931800049
FINESS Etablissement	550003206
Date d'ouverture	01/01/1997
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR DE REMBERVAL
Adresse géographique	11 rue Raymond POINCARE 55260 PIERREFITTE SUR AIRE
SIRET	32121268000029
FINESS Etablissement	550003313
Date d'ouverture	01/01/1979
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR SUD ARGONNE
Adresse géographique	Rue J. George 55230 SEUIL D' ARGONNE
SIRET	31018837000020
FINESS Etablissement	550003271
Date d'ouverture	01/01/1977
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR PAYS DE SPINCOURT
Adresse géographique	Maison des services - 12 rue de l'Hôtel de ville 55230 SPINCOURT
SIRET	39382678900017
FINESS Etablissement	550003222
Date d'ouverture	01/01/1993
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VARENNES
Adresse géographique	Maison médicale 20 route de Cheppy 55270 VARENNES EN ARGONNE
SIRET	38292770500022
FINESS Etablissement	550003115
Date d'ouverture	01/01/1991
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse
Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VAUCOULEURS
Adresse géographique	2 rue de la Rochelle 55140 VAUCOULEUR
SIRET	30948126500036
FINESS Etablissement	550004725
Date d'ouverture	01/01/1976
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VERDUNOIS
Adresse géographique	20 avenue de Douaumont 55100 VERDUN
SIRET	43803447200029
FINESS Etablissement	550004881
Date d'ouverture	01/01/1996
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VIGNEULLES
Adresse géographique	Mairie 25B rue Raymond POINCARE 55210 VIGNEULES LES HATTONCHATEL
SIRET	78341512800017
FINESS Etablissement	550004816
Date d'ouverture	01/01/1971
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse
Etablissement Raison sociale	SAAD ADMR VOID-VACON
Adresse géographique	1 rue Simone VEIL 55190 VOID VACON
SIRET	78341625800060
FINESS Etablissement	550004832
Date d'ouverture	01/01/1971
Date d'effet de l'autorisation	27/12/2007
Date d'effet de la présente autorisation	
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication)
Zone géographique	Département de la Meuse

ARTICLE 3

La présente autorisation vaut habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

ARTICLE 4 :

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile « Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) de Meuse » sont spécifiquement autorisés à intervenir auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) mentionnée à l'article L 232-1 du CASF et de la prestation de compensation du handicap (PCH) mentionnée à l'article L245-1 du même code, comme en dispose l'article L 313-1-2 du CASF.

ARTICLE 5

La présente autorisation est sans effet sur la durée d'autorisation initiale **au 19 décembre 2007 jusqu'au 19 décembre 2022.**

Le renouvellement de l'autorisation est exclusivement subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L 312-8 du CASF, dans les conditions prévues à l'article L 313-5 du même code.

La seconde évaluation doit être réalisée au plus tard deux ans avant la date de son renouvellement soit le **19 décembre 2020.**

ARTICLE 6

En application de l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance du Président du Conseil départemental.

ARTICLE 7

Les recours dirigés contre le présent arrêté devront être portés devant le tribunal administratif, 5, place Carrière à NANCY (54036) dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 8

Monsieur le Directeur Général des Services du Département de la Meuse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité, notifié et publié au recueil des actes administratifs du Département de la Meuse.

Claude LEONARD
Président du Conseil départemental

ARRETE DU 19 AOUT 2020 PORTANT CESSION DE L'AUTORISATION DETENUE PAR DOMICILE BONHEUR AU PROFIT DE NEC PLUS ULTRA DOMICILE

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MEUSE

- Vu** le code général des collectivités ;
- Vu** le code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F.) notamment les articles L. 312-1, L. 313-1 et suivants, D 312-6 et suivants ;
- Vu** la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et notamment les articles 47, 48 ;
- Vu** le décret no 2016-502 du 22 avril 2016 relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile
- Vu** le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de déclaration.
- Vu** le décret n° 2020-254 du 13 mars 2020 relatif aux modalités de la cession prévue à l'article L.313-1 du CASF
- Vu** l'arrêté n°2615 du Préfet de la Haute-Marne du 15 octobre 2015 modifiant l'agrément d'un organisme de services d'aide à la personne n°SAP508976446 – DOMICILE BONHEUR
- Vu** le décret n° 2016-750 du 06 juin 2016 relatif à la liste des activités de services à la personne soumises à agrément ou à autorisation dans le cadre du régime commun de déclaration.
- Vu** le dossier de demande de cession d'autorisation présentée par NEC PLUS ULTRA le 03 juin 2020 comportant notamment l'acte en date du 13 juin 2019 et son avenant n°1 en date du 08 novembre 2019 de cession de fonds de commerce entre l'EURL DOMICILE BONHEUR et la SASU NEC LUS ULTRA avec une prise de possession réelle et effective à compter du 1^{er} juillet 2019

Considérant que Domicile Bonheur disposait, à la date de la publication de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et la date d'entrée en vigueur du décret relatif au cahier des charges national des services d'aide et d'accompagnement à domicile précités, d'un agrément délivré à compter du 17 juillet 2014 en vue d'une part, d'intervenir auprès de personnes âgées et des personnes handicapées à et d'autre part, pour apporter une aide et un accompagnement auprès des familles fragiles, le service est donc réputé détenir une autorisation de service d'aide et d'accompagnement à domicile ne valant pas habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale, à compter de la date d'effet de cet agrément pour une durée de 15 ans,

Considérant que NEC PLUS ULTRA DOMICILE, cessionnaire pressenti, remplit les conditions pour gérer le service dans le respect de l'autorisation préexistante,

SUR PROPOSITION de Monsieur le Directeur général des services du Département de la Meuse,

ARRETE

ARTICLE 1

L'autorisation du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la société DOMICILE BONHEUR est cédée à la société NEC PLUS ULTRA DOMICILE, dont le siège social est situé au 109 rue Jeanne d'Arc 54000 NANCY à compter du 1^{er} juillet 2019 en vue de réaliser les activités suivantes :

- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à domicile, quand ces prestations sont réalisées dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du code du travail, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales.
- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives quand cette prestation est réalisée dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du code du travail;
- Accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques, dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante) quand cet accompagnement est réalisé dans les conditions prévues aux 1° et 2° de l'article L. 7232-6 du code du travail » ;
- Aide personnelle à domicile pour le soutien ou l'accompagnement de familles fragiles qui, sans relever d'une intervention au titre du 1° ou du 8° du I de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles, rencontrent une difficulté temporaire de nature à mettre en péril leur autonomie, leur équilibre et leur maintien dans l'environnement social.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile « SAAD DOMICILE BONHEUR » est autorisé à intervenir sur le département de la Meuse (55).

ARTICLE 2

Cet établissement est répertorié dans le Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (FINESS) de la façon suivante :

Personne morale gestionnaire Raison sociale	DOMICILE BONHEUR - NEC PLUS ULTRA DOMICILE
SIREN	851978551
FINESS Juridique	540025475
Statut juridique	SASU Société par actions simplifiée à associé unique
Adresse géographique/postale	109 rue Jeanne d'Arc 54000 NANCY

Etablissement Raison sociale	SAAD DOMICILE BONHEUR
Adresse géographique	21 Rue André Barbaux, 52100 Saint-Dizier
SIRET	85197855100014
FINESS Etablissement	A créer
Date d'effet de l'autorisation	17 juillet 2014
Date d'effet de la présente l'autorisation	1er juillet 2019
Catégorie de l'établissement	460 – Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
Discipline	469 – Aide à domicile
Activités	16 – Prestation en milieu ordinaire
Publics	010 – Tous Types de Déficience PH (sans autre indication) 700 – Personnes Agées (Sans Autre Indication) 821 – Familles en difficulté ou sans logement
Zone géographique	Département de la Meuse

ARTICLE 3

La présente autorisation ne vaut pas habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile « SAAD DOMICILE BONHEUR » est spécifiquement autorisé à intervenir auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) mentionnée à l'article L 232-1 du CASF et de la prestation de compensation du handicap (PCH) mentionnée à l'article L245-1 du même code, comme en dispose l'article L313-1-2 du CASF.

ARTICLE 4

La présente autorisation est sans effet sur la durée d'autorisation initiale **du 17 juillet 2014 au 17 juillet 2029**

Le renouvellement de l'autorisation est exclusivement subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L 312-8 du CASF, dans les conditions prévues à l'article L 313-5 du même code.

La première évaluation externe doit être réalisée 7 ans au plus tard après la date d'effet de l'autorisation, soit le **17 juillet 2021** et la seconde doit être réalisée au plus tard deux ans avant la date de son renouvellement soit le **17 juillet 2027**.

ARTICLE 5

En application de l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance du Président du Conseil départemental.

ARTICLE 6

Les recours dirigés contre le présent arrêté devront être portés devant le tribunal administratif, 5, place Carrière à NANCY (54036) dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles il sera notifié, à compter de sa notification.

ARTICLE 7

Monsieur le Directeur Général des Services du Département de la Meuse est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité, notifié et publié au recueil des actes administratifs du Département de la Meuse.

Claude LEONARD
Président du Conseil départemental

Directeur de la Publication et responsable de la rédaction :

M. Claude LEONARD, Président du Conseil départemental

Imprimeur : Imprimerie Départementale
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Editeur : Département de la Meuse
Hôtel du Département
Place Pierre-François GOSSIN
55012 BAR-LE-DUC Cedex

Date de parution : 21/08/2020

Date de dépôt légal : 21/08/2020